

N° 560/2026/DRHF/DCH/SDGC

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
AUX POSTES DE RESPONSABILITE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA
PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**

Vu la loi n° 13-99 portant création de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale promulguée par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n° 03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité

Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature au poste de **Directeur Ressources Humaines et Financières**.

Article 2 : Peuvent être candidats au poste de Directeur Ressources Humaines et Financières, **les candidats internes** qui remplissent les conditions suivantes :

- Avoir occupé un poste de Chef de Département pour une durée minimale de 2 ans à l'OMPIC ;
- Et avoir une expérience d'au moins 10 ans à l'OMPIC.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pouvoir.

Article 4 : Les candidats sont tenus de déposer leur dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au secrétariat de la Direction Général de l'OMPIC, au plus tard le 16/11/2026 à 16h30.

Article 5 : Le descriptif lié au poste en question est annexé à la présente décision.

Article 6 : La date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 26/10/2026
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Directeur Ressources Humaines et Financières
Missions et descriptions du poste	La direction ressources humaines et financières est le garant de la bonne gestion des ressources (humaines et financières) de l'Office. Elle propose et contrôle la bonne exécution des politiques et procédures financières, ressources humaines et achats définies avec la Direction Générale. Elle est le garant de la tenue conforme, fiable et à jour des comptabilités budgétaire et générale. Elle assure également la supervision de la gestion du capital humain de l'office dans le cadre de la politique RH de l'Office, ainsi que la bonne gestion des approvisionnements et de la logistique en optimisant la qualité, les délais et les coûts. En outre, elle assure la préparation des rapports financiers et administratifs. Cette direction regroupe deux (2) départements et quatre (4) services répartis comme suit : ▪ Département ressources financières : - Service achats et facility management. - Service finances et comptabilité. ▪ Département Capital Humain : - Service gestion administrative du capital humain. - Service développement et gestion de carrière.
Compétences et Conditions requises	- Avoir occupé un poste de Chef de Département pour une durée minimale de 2 ans à l'OMPIC ; - Et avoir une expérience d'au moins 10 ans à l'OMPIC.
Rattachement hiérarchique	Direction Générale